

Belgium-Brussels: Banking and investment services

OJ S 147/2022 02/08/2022

Contract award notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Université Saint-Louis - Bruxelles

National registration number: 0413.332.242_24363

Postal address: Boulevard du Jardin botanique 43

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: adele.mamay-mbata@usaintlouis.be

Telephone: +32 22117817

Internet address(es):Main address: <https://www.usaintlouis.be/>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=454059>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Université

I.5. Main activity

Education

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché public de services ayant pour objet le financement de la rénovation du bâtiment sis rue du Marais 107-109 à 1000 Bruxelles avec audit préalable et accompagnement technico-financier du projet

Reference number: Université Saint-Louis - Bruxelles-NextGenerationEU-2022.01-F03_0

II.1.2. Main CPV code

66100000 Banking and investment services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La passation du présent marché constitue le point de départ de la phase de réalisation d'un projet de rénovation énergétique d'une partie du patrimoine immobilier de l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Ce programme d'investissement immobilier s'inscrit dans le cadre du plan

de Relance et de Résilience de l'Union européenne (RRF) (cf. annexe 3 du CSC – Document de travail facilité de relance et de résilience – Infrastructures universitaires).

Outre les obligations réglementaires belges et régionales, le projet devra s'assurer du respect du cadre obligataire fixé dans le cadre de la mise en œuvre du RRF afin qu'il puisse répondre, tant au niveau de son phasage, exécution et résultat à atteindre, aux conditions d'éligibilité strictes qu'impose son financement partiel par des fonds octroyés par l'Union européenne (UE) (cf. infra Titre 2, point A. et annexe 3 du CSC).

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et les universités s'engagent pleinement dans cette dynamique dans le cadre du Plan de relance européen en mettant en œuvre un vaste plan de rénovation énergétique du patrimoine immobilier universitaire visant à rénover au moins 34.000 m² d'infrastructures universitaires.

Le marché comprend quatre parties afférentes à la rénovation du bâtiment de l'Université sis au 107-109 rue du Marais à 1000 Bruxelles. Ce bâtiment a été construit en 1971 et le bâtiment développe une surface brute totale de +/- 6.750 m² répartis sur 9 niveaux. Il totalise 19 salles de cours et auditoriums d'une capacité étudiante de 1.600 places assises.

Partie 1 : Les audits du bâtiment mentionné ci-dessus, portant sur :

- o L'efficacité énergétique : afin de démontrer la diminution d'énergie atteinte, les universités devront faire réaliser avant ET après travaux un audit énergétique réalisé par un auditeur agréé par la Région compétente ou une comptabilité énergétique des bâtiments concernés par le projet de travaux. L'audit énergétique devra prendre pour base de travail les exigences minimales prévues par les réglementations régionales en matière d'audit énergétique. La partie 1 du présent marché porte uniquement sur la réalisation de l'audit énergétique AVANT travaux, étant entendu que l'audit énergétique APRES travaux fera l'objet d'un marché distinct ultérieur.

- o L'éligibilité du projet aux primes, mesures fiscales et subsides régionaux eu égard aux spécificités de l'environnement réglementaire régissant le projet immobilier en raison de son financement partiel par des fonds en provenance de la facilité pour la reprise et la résilience du programme Next Generation EU (RRF) initié par la Commission européenne.

Partie 2 : Le financement des investissements retenus par le pouvoir adjudicateur, après les audits susmentionnés, via l'octroi d'une ouverture de crédit à concurrence du montant maximal mentionné ci-après (cf. infra Titre 1er , point B.2.), en vue du financement des dépenses d'investissement (cf. infra Titre 2, point C.) ;

- o Durée du financement : 10, 15 ou 20 ans ; le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de choisir au moment de commander le crédit (consolidation et conversion de l'ouverture de crédit en crédit à long terme).

- o Périodicité de la révision : non applicable, le pouvoir adjudicateur opte pour un financement à taux fixe.

- o Périodicité d'imputation des intérêts et de la commission de réservation pendant l'ouverture de crédit : trimestrielle.

- o Périodicité de l'amortissement du capital et de l'imputation des intérêts : mensuelle.

- o Mode de calcul de l'amortissement du capital : tranches progressives (annuités constantes).

Partie 3 : L'assistance financière et le service administratif (cf. infra Titre 2, point D. du CSC) ;

Partie 4 : Un accompagnement administratif, financier et technique du pouvoir adjudicateur, pendant la durée du marché, ci-après dénommé accompagnement technico-financier du projet (cf. infra Titre 2, point E. du CSC).

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7.

Total value of the procurement

Value excluding VAT: 5 500 000,00 EUR

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71242000 Project and design preparation, estimation of costs, 71244000 Calculation of costs, monitoring of costs, 71247000 Supervision of building work, 71248000 Supervision of project and documentation

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

II.2.4. Description of the procurement

La passation du présent marché constitue le point de départ de la phase de réalisation d'un projet de rénovation énergétique d'une partie du patrimoine immobilier de l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Ce programme d'investissement immobilier s'inscrit dans le cadre du plan de Relance et de Résilience de l'Union européenne (RRF) (cf. annexe 3 du CSC – Document de travail facilité de relance et de résilience – Infrastructures universitaires).

Outre les obligations réglementaires belges et régionales, le projet devra s'assurer du respect du cadre obligataire fixé dans le cadre de la mise en œuvre du RRF afin qu'il puisse répondre, tant au niveau de son phasage, exécution et résultat à atteindre, aux conditions d'éligibilité strictes qu'impose son financement partiel par des fonds octroyés par l'Union européenne (UE) (cf. infra Titre 2, point A. et annexe 3 du CSC).

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et les universités s'engagent pleinement dans cette dynamique dans le cadre du Plan de relance européen en mettant en œuvre un vaste plan de rénovation énergétique du patrimoine immobilier universitaire visant à rénover au moins 34.000 m² d'infrastructures universitaires.

Le marché comprend quatre parties afférentes à la rénovation du bâtiment de l'Université sis au 107-109 rue du Marais à 1000 Bruxelles. Ce bâtiment a été construit en 1971 et le bâtiment développe une surface brute totale de +/- 6.750 m² répartis sur 9 niveaux. Il totalise 19 salles de cours et auditoriums d'une capacité étudiante de 1.600 places assises.

Partie 1 : Les audits du bâtiment mentionné ci-dessus, portant sur :

- o L'efficacité énergétique : afin de démontrer la diminution d'énergie atteinte, les universités devront faire réaliser avant ET après travaux un audit énergétique réalisé par un auditeur agréé par la Région compétente ou une comptabilité énergétique des bâtiments concernés par le projet de travaux. L'audit énergétique devra prendre pour base de travail les exigences minimales prévues par les réglementations régionales en matière d'audit énergétique. La partie 1 du présent marché porte uniquement sur la réalisation de l'audit énergétique AVANT travaux, étant entendu que l'audit énergétique APRES travaux fera l'objet d'un marché distinct ultérieur.

- o L'éligibilité du projet aux primes, mesures fiscales et subsides régionaux eu égard aux spécificités de l'environnement réglementaire régissant le projet immobilier en raison de son financement partiel par des fonds en provenance de la facilité pour la reprise et la résilience du programme Next Generation EU (RRF) initié par la Commission européenne.

Partie 2 : Le financement des investissements retenus par le pouvoir adjudicateur, après les audits susmentionnés, via l'octroi d'une ouverture de crédit à concurrence du montant maximal mentionné ci-après (cf. infra Titre 1er , point B.2.), en vue du financement des dépenses d'investissement (cf. infra Titre 2, point C.) ;

- o Durée du financement : 10, 15 ou 20 ans ; le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de choisir au moment de commander le crédit (consolidation et conversion de l'ouverture de crédit en crédit à long terme).
- o Périodicité de la révision : non applicable, le pouvoir adjudicateur opte pour un financement à taux fixe.
- o Périodicité d'imputation des intérêts et de la commission de réservation pendant l'ouverture de crédit : trimestrielle.
- o Périodicité de l'amortissement du capital et de l'imputation des intérêts : mensuelle.
- o Mode de calcul de l'amortissement du capital : tranches progressives (annuités constantes).
- Partie 3 : L'assistance financière et le service administratif (cf. infra Titre 2, point D. du CSC) ;
- Partie 4 : Un accompagnement administratif, financier et technique du pouvoir adjudicateur, pendant la durée du marché, ci-après dénommé accompagnement technico-financier du projet (cf. infra Titre 2, point E. du CSC).

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Méthodologie d'accompagnement technico-financier du projet /

Weighting: 40

Quality criterion - Name: Méthodologie de gestion des exigences européennes spécifiques au volet 1 / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Aspects sociaux et environnementaux / Weighting: 5

Quality criterion - Name: Garantie demandée et collaboration / Weighting: 3

Price - Weighting: 70

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: yes

Identification of the project: Plan de Relance et de Résilience de l'Union européenne - (NextGenerationEU)

II.2.14. Additional information

Un avis a été publié récemment mais il ne comportait pas le nom de l'adjudicataire du présent marché . c'est la raison pour laquelle on procède à cette nouvelle publication.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2022/S 135-386250](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

21/06/2022

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

Number of tenders received by electronic means: 1

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: BELFIUS BANQUE SA

National registration number: 0403201185

Postal address: Place Charles Rogier 11

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: francoise.callebaut@belfius.be

Internet address: <https://www.belfius.be>

The contractor is an SME: no

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Initial estimated total value of the contract/lot: 5 500 000,00 EUR

Total value of the contract/lot: 5 500 000,00 EUR

V.2.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted

Section VI: Complementary information

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Postal address: Place Poelaert, 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Postal address: Place Poelaert, 1
Town: Bruxelles
Postal code: 1000
Country: Belgium

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Université Saint-Louis - Bruxelles
Postal address: 43 Boulevard du Jardin Botanique
Town: Bruxelles
Postal code: 1000
Country: Belgium
E-mail: adele.mamay-mbata@usaintlouis.be

VI.5. Date of dispatch of this notice

28/07/2022